



# Pour la Cité humaine Les Droits du piéton

7, rue Major Martin  
69001 LYON

pierre-henri.rauzada@orange.fr  
www.pietons69.e-monsite.com

LYON, le 13 février 2024

A l'attention de :

- monsieur Grégory DOUCET, maire de Lyon
- monsieur Rémi ZINCK, maire du 4e arrondissement

**Objet** : piétonnisation rue du Mail : satisfaction et inquiétudes.

Monsieur le Maire de Lyon, Monsieur le Maire du 4e,

Un article du Progrès paru ce samedi 10 février, article intitulé « Piétonnisation de la rue du Mail » a attiré toute notre attention.

En effet, nous y lisons, entre autres : « *Ce projet de piétonnisation, travaillé avec l'Architecte des Bâtiments de France, est très qualitatif. Il prévoit notamment un tapis de pavés lyonnais au centre de la rue du Mail.* »

Bien évidemment, nous sommes satisfaits de ce projet de piétonnisation qui va grandement améliorer le cadre de vie et la sécurité des piétons.

Toutefois, nous avons des inquiétudes car nous craignons qu'il s'agisse des mêmes pavés que ceux du quartier piétonnier Saint-Jean dans le 5e Adt, pavés si malcommodes et inadaptés – par leur relief excessif et leur glissance dangereuse par temps de pluie – à la marche des personnes handicapées, des personnes âgées, ou pour les poussettes d'enfants.

Heureusement que la ville de Lyon a dans son patrimoine quantité de trottoirs dont le revêtement est bien mieux adapté à une marche confortable et sûre de tous les piétons. Pour notre Association, le désir de faire beau est louable, encore que cette notion soit totalement subjective, mais **pas au détriment de la fonctionnalité qui doit toujours primer.**

D'autre part, ce projet coûte aussi très cher, ce qu'a d'ailleurs mentionné le président métropolitain Bruno BERNARD qui dit dans cet article : « *Ça coûte un peu cher, 1,5 million d'euros, mais qu'est-ce qu'on ne ferait pas pour le cœur de la Croix-Rousse ?* »

Or, si ce projet est inadapté à une marche fluide pour tous les piétons, ce projet n'est plus cher mais relève du gaspillage d'argent public. Alors que tous les budgets sont tellement sollicités, cette dépense somptuaire est-elle vraiment justifiée ?

Veuillez agréer, Monsieur le Maire de Lyon, Monsieur le Maire du 4e, l'expression de nos sentiments respectueux.

Pierre RAUZADA  
Président

**Copie pour information :**

- M. Valentin LUNGENSTRASS, adjoint au Maire de Lyon
- Mme Elodie TRIAS, première adjointe au Maire du 4e Adt
- Le Progrès